

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

---



CONSEIL <sup>DE</sup>  
DÉVELOPPEMENT  TPM  
PEMENT

*Construire, partager une ambition  
pour notre territoire*



# SOMMAIRE



- 1. La Vie statutaire** P 6
- 2. Les saisines et auditions** P 7
- 3. Les Autosaisines** P 14
- 4. Les actions “hors les murs”** P 17
- 5. L’engagement citoyen** P 23
- 6. 2025 en images** P 24
- 7. Les perspectives 2026** P 29



# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

## de la métropole Toulon Provence Méditerranée



Mesdames, messieurs, chers membres du Conseil de développement,

Voilà 10 ans maintenant que notre métropole s'est dotée d'un Conseil de développement. Il a été fait le choix de le créer sous une forme associative, afin de garantir l'autonomie de cette instance participative, représentation de la société civile organisée de notre territoire.

C'est une richesse pour les élus que de disposer à ses côtés d'un espace de réflexion apaisé, qui prend en compte, dans ses avis et propositions, à la fois le temps long de la prospective et les nécessaires conditions pour un développement durable.

Vous savez l'importance que j'accorde à la société civile. Je suis convaincue de la nécessité d'un dialogue permanent et d'une réelle proximité avec les acteurs du territoire, avec celles et ceux qui le vivent au quotidien, avec celles et ceux qui le font vivre.

Soyez remerciés pour votre engagement, qui est non seulement la marque d'un profond attachement à notre bassin de vie mais aussi l'illustration de votre volonté de construire ensemble, avec comme cap un avenir maîtrisé, harmonieux et solidaire.

**Josée MASSI**

*Présidente de la Métropole Toulon Provence Méditerranée*



# LE MOT DU PRÉSIDENT

du Conseil de développement TPM



Mesdames, messieurs,

Vous avez entre les mains la synthèse des actions que le Conseil de développement TPM a mis en œuvre lors de l'année 2025 au service de notre territoire. 2025 est la dernière année pleine de mandat, avant un renouvellement lié aux élections municipales. C'est aussi l'occasion de célébrer les 10 ans d'existence de notre association.

Encore une fois, ces mois ont été passionnants et ont donné l'opportunité aux représentants de la société civile de participer directement à l'évaluation et à la promotion des politiques publiques qui façonnent notre quotidien.

Que cela soit sur le sujet évident de la solidarité, sur celui central de la mobilité, sur celui crucial du développement durable, des échanges apaisés et constructifs ont une nouvelle fois permis de construire une expression utile et entendue de la société civile organisée de notre territoire.

Tout cela avec un unique but, une unique ambition, l'intérêt général.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier la Métropole, à la fois les élus et les représentants des différents services, pour la qualité des échanges que nous avons pu avoir. Un remerciement également à tous les membres qui ont su se mobiliser, malgré parfois des agendas très chargés.

Bonne lecture.

**Michel CRESP**

*Président du Conseil de développement TPM*



# 1 / LA VIE STATUTAIRE

---



---

Le Conseil de développement TPM est constitué sous une forme associative et s'est doté de statuts et d'un règlement intérieur qui prévoient de mobiliser régulièrement les instances de gouvernance.

---

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cette instance se réunit au minimum une fois par an et décide de la politique générale du Conseil de développement. En 2025, elle s'est tenue le 29 avril, au coeur des Salins des Pesquiers à Hyères, et avec comme invitée exceptionnelle, la directrice du Parc National de Port-Cros, Sophie-Dorothee DURON..

## LE COMITÉ DIRECTEUR

Instance de gouvernance du Conseil de développement, le CODIR s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2025, pour suivre la mise en oeuvre de la Feuille de Route et du Plan prévisionnel d'activités.

## LE BUREAU

Instance de gestion de l'association Conseil de développement, le Bureau s'est réuni à 2 reprises au cours de l'année 2025. Il a pour mission notamment de valider les orientations budgétaires et les actions à mener.

## LES SÉANCES PLÉNIÈRES

En 2025, le Conseil de développement TPM s'est réuni à 20 reprises en séance plénière, dans le cadre des saisines et auditions sur divers sujets liés au territoire ainsi que des autosaisines.

## ➤ 2 / LES SAISINES ET AUDITIONS

---

Le Conseil de développement est saisi par la Métropole afin de rendre des avis sur les politiques publiques qui structurent notre territoire. Il organise aussi des auditions sur des sujets d'actualité qui concernent le territoire.



# PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONTRAT DE VILLE 2024-2030

La mise en oeuvre de la Politique de la Ville participe à la cohésion du territoire et fait partie des sujets régulièrement examinés par le Conseil de développement.

Le nouveau contrat, finalisé courant 2024, innove en étant davantage à l'écoute des habitants, et en favorisant la participation. Par ailleurs, il instaure des projets de quartiers, en remplacement des piliers traditionnels (emploi, habitat, cadre de vie et cohésion sociale) ce qui permet d'affiner les actions à mener.

Il prévoit aussi une meilleure articulation avec le droit commun et les autres dispositifs, et vise à une sécurisation des financements aux associations.



## CONTRAT DE VILLE 2024 - 2030

Présentation au Conseil  
de Développement

06 février 2025



quartiers2030

# POINT D'ÉTAPE SUR LE PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL

En amont de son adoption par le Conseil Métropolitain, le Conseil de développement a pu examiner la dernière version du Plan Climat Energie Territorial (PCAET).

Ce PCAET avait déjà fait l'objet de plusieurs séances et avis, ainsi que de recommandations à propos de :

- L'articulation du PCAET métropolitain avec les autres documents cadres, notamment au niveau régional
- L'effort de communication nécessaire à l'appropriation par un large public des enjeux et objectifs
- L'engagement dans une démarche ISO 50001
- La volonté de faire vivre durablement la mobilisation des différents acteurs autour des objectifs poursuivis par ce document.
- La nécessité d'afficher davantage d'ambitions sur certains objectifs

## Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Validation du projet de PCAET  
*Présentation au Conseil de développement TPM*



# POINT D'ÉTAPE MISE EN OEUVRE DU SPASER

Le SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables) embrasse les trois dimensions du Développement Durable en articulant son fonctionnement autour de trois principes clés :

- Un achat socialement inclusif
- Un achat écologiquement soutenable
- Un achat économiquement efficace

Celui de la Métropole a fait le choix pertinent de s'articuler autour des 3 axes du Projet Métropolitain, et après deux années de mise en oeuvre, les résultats sont effectifs en matière de commande publique responsable.

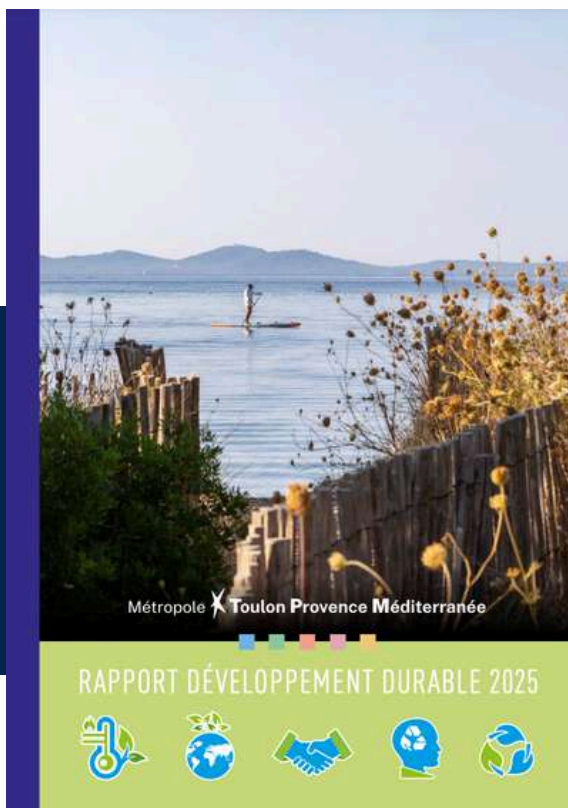


# EXAMEN DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Rapport de Développement Durable de la collectivité est l'occasion de présenter les multiples actions menées sur le territoire, en mettant l'accent sur l'interaction des diverses politiques publiques dont elle assume le pilotage.

Le Conseil de développement est étroitement associé à la construction de ce rapport, et chaque année un échange fructueux a lieu entre les membres et les services.

Afin de renforcer cette démarche, en 2025, outre la séance plénière consacrée à l'examen du document, 2 ateliers ont été organisés afin de coconstruire ce rapport.



# PRÉSENTATION DU DOSSIER DE BHNS EN AMONT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de Bus à Haut Niveau de Service avait fait l'objet d'une autosaisine en 2022, lors de son lancement. A cette époque, une contribution, incluant un certain nombre de recommandations avait été transmis à la collectivité.

Entre mai et juin 2025, le projet est entré en phase d'enquête publique, et afin de permettre aux membres de disposer du bon niveau d'information, une audition des services techniques a été programmée.

Il s'agissait entre autres de mieux appréhender les évolutions du tracé et de préciser le calendrier des travaux.

## Le triptyque du BHNS

### > 01. L'infrastructure



- > 01. L'infrastructure > 70 % de site propre
- > Aménagement de voies dédiées au bus (Site propre)
- > Modification des carrefours, intégration des autres modes (aménagement piétons et cycles), aménagements paysagers
- > Stations équipées,
- > Pôles d'échanges et parcs relais,
- > Centre de maintenance et de remisage,

### > 02. Le matériel roulant



- > 02. Le matériel roulant
- > Des bus dont la capacité est adaptée (souvent articulés ou biarticulés),
- > De larges portes (3 minimum jusqu'à 5),
- > Confortables (luminosité, climatisation, wifi à bord, point de recharge USB,
- > Information pour les voyageurs à bord...

### > 03. L'exploitation dynamique



- > 03. L'exploitation et les systèmes liés
- > Billettique,
- > Informations voyageurs,
- > Système d'aide à l'exploitation
- > Système de priorité bus aux carrefours,
- > Poste de contrôle centralisé

# PRÉSENTATION DES SCENARIOS RETENUS POUR LE PLAN DE MOBILITÉ 2025-2035

La thématique de la mobilité est centrale, et sa contribution à la qualité de vie et au développement durable du territoire est essentielle. Le Conseil de développement est étroitement associé aux diverses étapes de construction des schémas qui organisent cette mobilité.

Le Plan de Mobilité 2025-2035 (PDM) a mobilisé les membres durant l'année, avec notamment l'examen en séance plénière des scénarios retenus par le Comité de pilotage, mais également parce que le Conseil de développement a été invité à contribuer lors des 6 ateliers thématiques et techniques qui ont permis de bâtir le futur plan d'actions.



## ➤ 3 / LES AUTOSAISINES

---

Le Conseil de développement peut décider de s'autosaisir sur une thématique, afin de proposer une contribution qui viendra enrichir le Projet de Territoire. Les propositions d'autosaisines font l'objet d'une validation par le Comité Directeur.



---

# ÉCONOMIE BLEUE, ÉCONOMIE DE LA MER : QUELLES PERSPECTIVES POUR NOTRE MÉTROPOLE ?

Afin de poursuivre les réflexions menées lors de l'exercice de prospective conduit en 2022-2023, le Conseil de développement a choisi d'approfondir une des 6 trajectoires identifiées pour un avenir désirable :

***“Faire de notre territoire un pôle reconnu en matière d’Economie Bleue”.***

Lors des ateliers de prospective, les participants avaient identifié des tendances positives et des points forts sur lesquels s'appuyer. Ils avaient également identifié des freins et les actions publiques pouvant accompagner le changement.

Dans le contexte international actuel de renforcement des activités de défense, la question de la montée en puissance de cette économie bleue est parfaitement d'actualité, avec d'indispensables synergies entre civil et militaire. Elle l'est aussi parce que notre territoire dispose des atouts nécessaires pour être en pointe en matière de tourisme littoral durable.

Des auditions ont débuté en mai 2025 pour mieux déterminer les modalités d'une montée en puissance de ce sujet au niveau territorial.

La contribution sera proposée en juin 2026.





# Auditions

PROGRAMME 2025

- **20 MAI 2025 - AUDITION > UNIVERSITE DE TOULON**  
> Définition du périmètre de l'économie bleue
- **8 JUILLET 2025 - VISITE > BGO FIRST - LA SEYNE SUR MER**  
> Expérimentation et activités offshore
- **10 JUILLET 2025 - AUDITION > BASE NAVALE DE TOULON**  
> Aménagement des installations de la Base Navale pour le PANG
- **11 SEPTEMBRE - AUDITION > PARC NATIONAL DE PORT-CROS**  
> Economie Bleue durable
- **23 SEPTEMBRE 2025 - AUDITION > PLAN BLEU**  
> Les dynamiques internationales et prospective méditerranéenne
- **28 OCTOBRE 2025 - AUDITION > FMES**  
> L'influence du contexte géopolitique sur l'économie bleue
- **13 NOVEMBRE 2025 - AUDITION > POLE MER MEDITERRANEE**  
> Economie Bleue et innovation
- **2 DECEMBRE 2025 - AUDITION > UMRT**  
> Ecosystème portuaire

## ➤ 4 / LES ACTIONS “HORS LES MURS”

---

Le Conseil de développement TPM souhaite favoriser le fait que les acteurs de la société civile se connaissent mieux, et in fine connaissent mieux leur territoire. Nous créons donc des occasions de rencontres et de partenariats.

---



## LES RENCONTRES “POINT DE VUE”

Lancées en 2021, les rencontres «Point de vue» permettent un moment privilégié d'échanges avec un grand témoin de notre territoire.

C'est ainsi une réelle opportunité de développer l'interconnaissance, de présenter son activité et partager son analyse des enjeux et perspectives de notre territoire.

En 2025, les membres ont pu participer à 3 rendez-vous :

- Sur la thématique du **traitement des biodéchets** sur notre territoire, avec la visite des installations des **Alchimistes Côte d'Azur**
- Sur la thématique de **l'économie maritime et de la recherche scientifique** avec le **Bassin de Génie Océanique FIRST** à la Seyne-sur-Mer.
- Sur la thématique de **la culture**, avec la visite des coulisses de **Châteauvallon** à l'occasion du 60ème anniversaire de la Scène Nationale



# ANIMATION DU CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA JEUNESSE TPM

Créée en 2022, le fonctionnement de cette instance participative a été calqué sur celui du Conseil de développement, avec un Comité de Pilotage "Jeunes" rassemblant autour de la Métropole les différents acteurs publics et privés en charge des actions destinées à la jeunesse, et d'autre part une assemblée d'une quarantaine de jeunes de notre territoire.

En 2025, le CVEJ s'est attaché, en collaboration avec l'équipe du Conseil de développement et des services de la collectivité (Jeunesse et Proximité) à organiser des groupes de travail pour construire des contributions sur divers sujets :

- Les jeunes et l'entrepreneuriat
- Les modes de participation des jeunes dans les collectivités



---

## LES TROPHÉES TPM 2025

Lancés en 2022, les Trophées TPM sont destinés à récompenser les pépites du territoire en matière de stratégie de développement (circuit court, utilisation de ressources locales, innovation, originalité, relations avec le tissu économique extérieur au territoire de TPM...), en matière de recrutement (création d'emplois sur TPM notamment) et de rayonnement par un développement local, national ou international.

Le Conseil de développement est associé au jury chargé de sélectionner les lauréats. En 2025, 19 Trophées ont été remis dans diverses catégories. Un Trophée spécialement conçu par l'école de design et d'architecture d'intérieur Camondo Méditerranée.



# FORUM RÉGIONAL DE L'ACHAT PUBLIC DURABLE ET DES TRANSITIONS

Le Conseil de développement est associé au pilotage de cette manifestation organisée par le cluster Éa éco-entreprises et la Métropole.

Pour la 4ème édition, en 2025, ce rendez-vous a pris de l'ampleur, en devenant un Forum Régional, qui aura réuni plus de 400 participants.

Comme à chaque fois, il s'agissait de proposer des solutions pour allier "Achats Publics et Transition Écologique".

Avec cet évènement le territoire confirme son implication sur la dimension écoresponsable revendiquée dans son projet de territoire, et démontre concrètement le rôle que la commande publique peut jouer dans la promotion de nouvelles approches.



---

## **PARTENARIAT AVEC L'UFR INGÉMÉDIA DE L'UNIVERSITÉ DE TOULON**

Depuis la rentrée universitaire 2020, le Conseil de développement s'est associé à l'UFR Ingémédia de l'Université de Toulon dans le cadre de plusieurs projets pédagogiques que doivent mener les étudiants de Licence INFOCOM.

Ainsi le Conseil de développement propose aux équipes pédagogiques que les étudiants soient mobilisés sur des sujets propres à notre territoire.

Au fil des années plusieurs sujets ont pu faire l'objet de propositions concrètes :

- 2020-2021 : Commerce de proximité, click and collect et bien-être
- 2021-2022 : Tourisme durable et des 4 saisons
- 2022-2023 : La ville du ¼ d'heure
- 2023-2024 : Le sport dans tous ses états (santé, proximité, inclusion, tourisme et e-sport)
- 2024-2025 : L'alimentation durable

**Pour l'année universitaire 2025-2026, le thème retenu est naturellement celui de l'économie bleue, et plus particulièrement des initiatives pour renforcer la culture maritime.**



## ➤ 5 / L'ENGAGEMENT CITOYEN

Nos membres sont les représentants des institutions économiques, des entreprises, des établissements d'enseignement supérieur, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des acteurs de la culture et du sport, des représentants du monde associatif (social et environnemental) et des citoyens des 12 communes du territoire.

Le panel ainsi constitué, société civile organisée au sein du Conseil de développement TPM, représente plus de 20 000 entreprises et leurs salariés, plus d'un millier d'adhérents au sein des diverses associations représentées et plus de 16 000 étudiants.

La parité est respectée

**50 %**

**916**

Heures d'engagement citoyen

**EN 2025, DES ACTEURS DU TERRITOIRE ONT SOUTENU CET ENGAGEMENT CITOYEN**

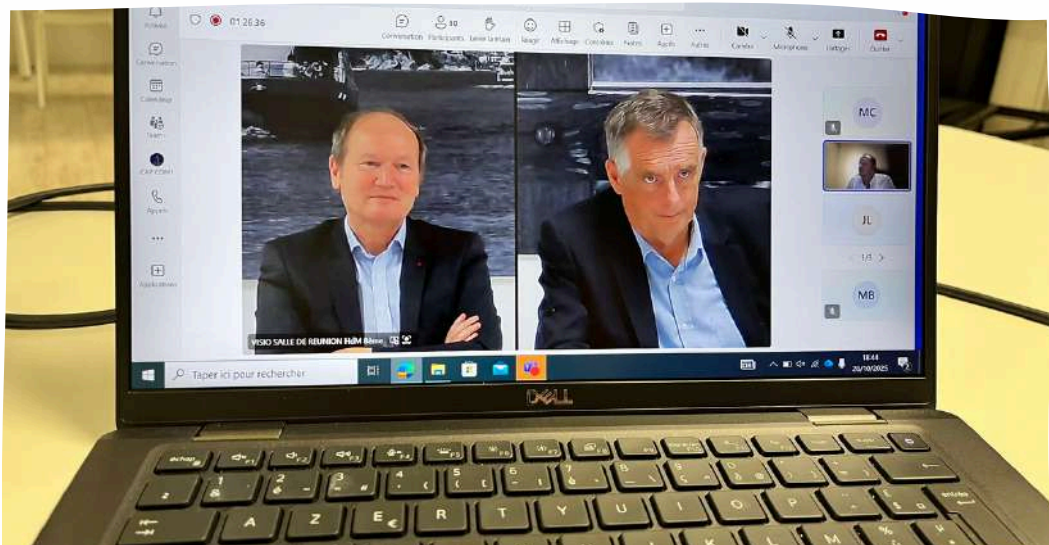


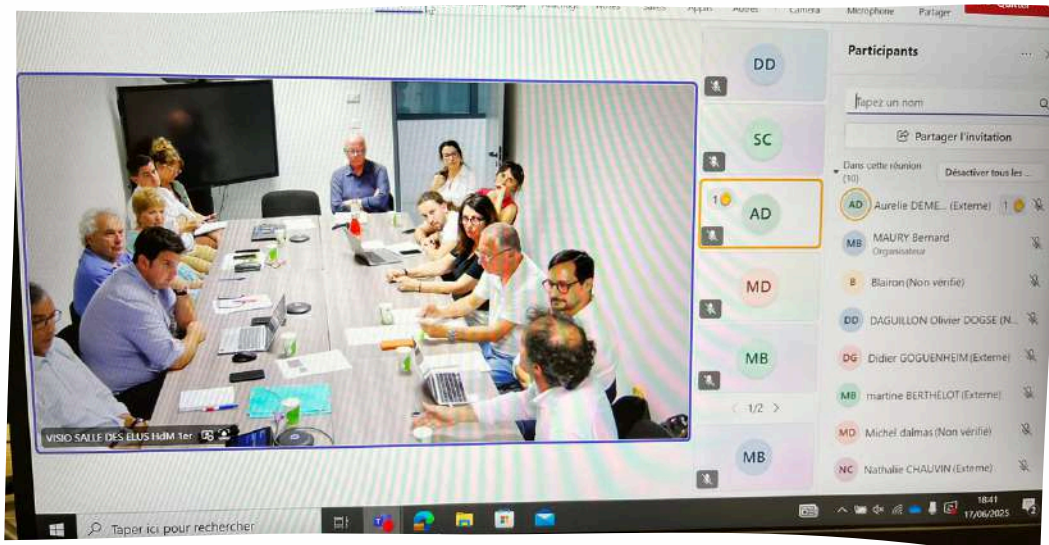
# ➤ 6 / 2025 EN IMAGES











## ➤ 7 / LES PERSPECTIVES 2026

---

### **Les saisines sont de l'initiative de la collectivité.**

Du fait de la période de réserve liée à la campagne électorale, aucune saisine n'a encore été formellement programmée sur l'année à venir. Cependant quelques sujets sont identifiés comme devant/pouvant faire l'objet d'un examen par le Conseil de développement :

- Rapport de développement durable 2026
- Plan d'action du PDM
- Etat d'avancement du PLUi
- Avis sur le Service Express Régional Métropolitain (SERM)

### **Concernant les autosaisines :**

Le travail en cours autour de ***l'Economie Bleue*** sera poursuivi sur le premier semestre.

Une réflexion sera ensuite engagée sur le thème "***Territoire en Transition***".

Face à une transformation de la société, la complexité des réponses à apporter pour répondre aux mutations impactant les territoires, qu'elles soient climatiques, technologiques, énergétiques, foncières nous obligent à revoir nos outils, nos méthodes et nos concepts pour construire une vision d'avenir.

Cette nouvelle autosaisine du Conseil de développement pourrait permettre de tracer les pistes d'une méthode proposée par la société civile pour aborder les transitions, et ébaucher des trajectoires jugées pertinentes pour notre territoire.

CONSEIL  TPM  
DÉVELOPPEMENT

*Construire, partager une ambition  
pour notre territoire*